

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2668(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Réception et surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules: procédure d'imposition d'amendes administratives et les méthodes de calcul et de perception de celles-ci		
Complétant 2016/0014(COD)		
Sujet		
3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis		
3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles		

Evénements clés			
04/04/2017	Dossier renvoyé a la commission compétente		
05/05/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)02804	
05/05/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/05/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/07/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		